

# Louvois continue à dérailler et à engloutir des millions

« Un fardeau qu'il nous faut gérer tout en avançant, lentement mais sûrement, dans la conception du logiciel qui le remplacera : Source Solde ». C'est ainsi que **Anne-Sophie Avé**, le directrice des ressources humaines du ministère de la Défense, qualifie, dans une [audition](#) à l'Assemblée nationale, Louvois, le logiciel de gestion de la paie mis en service en 2011 et dont les errements empoisonnent la vie de l'armée depuis lors. Censé calculer la solde des 180 000 militaires (soit une masse salariale de plus de 11 Md€ par an), ce logiciel ne cesse de générer des erreurs de calcul, obligeant le ministère à mobiliser des équipes pour corriger la paie 'à la main', le temps que le remplaçant de Louvois soit prêt, soit pas avant le premier trimestre 2017 pour les premiers déploiements.

Pour 2015, selon Anne-Sophie Avé, la correction de ces dysfonctionnements se monte à **26,7 millions d'euros**. La DRH explique : « ce sont 150 emplois équivalents temps plein qui sont spécialement mobilisés à Nancy, 44 à Toulon, 25 pour le centre de maintenance interarmées de la solde, 27 au service ministériel opérateur des droits individuels (SMODI) au sein du commissariat aux armées, ainsi que 232 vacataires. » Soit au total **478 emplois**. C'est un peu moins que le décompte effectué par la Cour des comptes, qui, dans un [rapport datant de février dernier](#), estimait que la Défense mobilisait 600 personnes pour corriger les erreurs générées par Louvois. Dans ce même rapport, pour l'année 2014, les Sages de la rue Cambon avaient chiffré à 47 millions d'euros le coût de ces personnels et les dépenses en prestations auprès de sociétés privées pour redresser les résultats du calculateur fou. « C'est notre caillou dans la chaussure », admet Anne-Sophie Avé.

## « La confiance est entamée »

Ces mesures correctives ne suffisent d'ailleurs pas à éviter toute erreur, loin s'en faut. La DRH de la Défense chiffre à 375 millions d'euros les versements indus provoqués par Louvois. Sur ce total, 210 millions ont été recouverts. Sur ce terrain aussi, le ministère aurait donc fait quelques progrès, puisqu'à la mi-novembre 2015, il n'était parvenu à récupérer que 171 millions sur un total de 358 millions de versements indus. Pour autant, la DRH ne fait pas mystère de l'exaspération des équipes face au logiciel de paye, vu comme irréparable : « les chiffres donnent le vertige, et l'opération aura été catastrophique pour les comptes publics, se désole Anne-Sophie Avé, entendue par la Commission de la défense nationale de l'Assemblée le 30 mars dernier. Le désastre est aussi et surtout social, car la confiance est entamée entre l'administration et les militaires ou leurs familles, d'autant que les erreurs tombent souvent sur ceux qui sont engagés en OPEX (opération extérieure, NDRL), loin de chez eux. » Et d'assurer que, malgré les efforts du ministère (et les dizaines de millions d'euros engloutis), le logiciel n'est toujours **ni fiable, ni stabilisé**. « À chaque fois que nous avons pu penser en stabiliser le fonctionnement, de nouveaux problèmes sont apparus. Les deux derniers mois ont été difficiles, avoue-t-elle. En arrière-cuisine, si je puis m'exprimer ainsi, c'est un désastre même si les mesures correctives et palliatives que nous avons prises (et le dévouement du personnel qui s'y consacre est remarquable) permettent de corriger ce désastre avant l'arrivée des plats à table... »

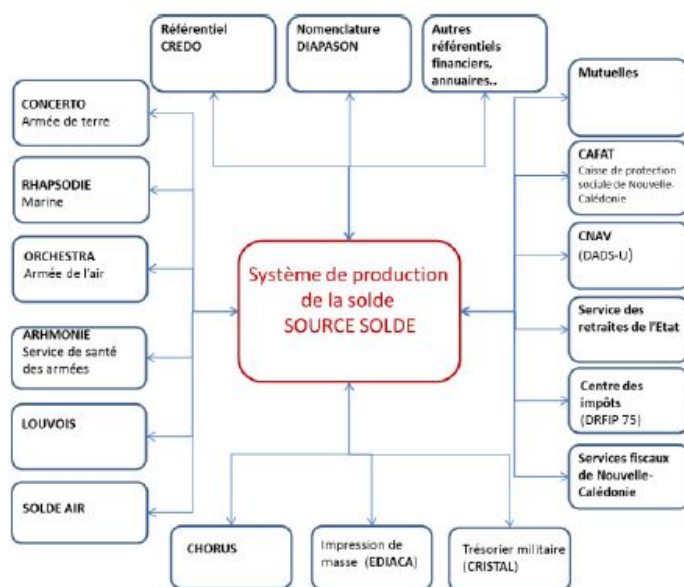
Et la Défense devra continuer à accommoder les restes pendant quelques années encore. Selon le

schéma actuel, Louvois doit en effet rester en service jusqu'en 2021, notamment afin de permettre les régularisations liées aux erreurs passées. Et son remplacement par Source Solde sera progressif. Ce calendrier est par ailleurs conditionné au fait que ce dernier ne dérape pas à son tour, ce que redoute la Cour des comptes qui, dans son rapport, n'a pas fait mystère de ses inquiétudes. « *Nous avons conduit le programme Source Solde comme un programme d'armement, c'est-à-dire piloté par la DGA et conduit par étape, avec des validations, des qualifications, des vérifications et des tests et ce jusqu'à ce que l'on puisse basculer en toute sécurité* », tente de rassurer la DRH. Et d'expliquer que le ministère mène un « *énorme travail de fiabilisation des données constitutives de la solde dans les SIRH* », un des facteurs qui ont contribué aux dérives de Louvois. Ces travaux seraient notamment entamés à la Marine nationale, premier corps à basculer dans Source Solde début 2017.

## L'impôt à la source, la complexité de trop ?

Mais les doutes soulevés par la Cour des comptes vont au-delà, et touchent aussi par exemple à la complexité des règles de gestion (170 au total) ou aux interfaces multiples entre Source Solde et les multiples SIRH des armées (voir le schéma ci-contre), embarquant leurs procédures et règles propres. Une complexité intrinsèque que ne nie pas Anne-Sophie Avé. « *La comitologie est intense, sous l'égide du cabinet du ministre, note-t-elle. Il faut que les SIRH convergent, et nous ne sommes pas au bout de nos peines.* »

Schéma n° 2 : Source Solde dans son environnement informatique



Source : Cour des comptes d'après données du ministère de la défense

D'autant que le projet va devoir 'digérer' la réforme de la retenue de l'impôt à la source, dont la mise en œuvre est attendue le 1<sup>er</sup> janvier 2018. « *Informatiquement, cela n'est pas la meilleure nouvelle qui soit...* », glisse Anne-Sophie Avé, avec un art consommé de la litote. On ne saurait dire mieux car la réforme interviendra **en pleine bascule de la marine vers Source Solde** – obligeant les équipes en charge de ce projet à intégrer cette contrainte dans leurs spécifications -, mais **alors que la solde de l'armée de terre sera toujours gérée dans Louvois** – d'où l'adaptation en parallèle de ce progiciel... vouée à la casse. En plus de ces travaux d'adaptation en double, la réforme fait évidemment peser un risque sur le calendrier de remplacement de Louvois. Or tout dérapage en la matière se traduirait par une dérive budgétaire coquette. A l'inflation des coûts de Source Solde (un projet de 130 millions d'euros sur 10 ans), s'ajouteraient en effet alors les dépenses dues aux erreurs de l'incorrigible Louvois. Soit probablement entre 20 et 30 millions supplémentaires par an.

**A lire aussi :**

[Louvois : la douloureuse s'alourdit et son remplaçant inquiète](#)

[Louvois : le ministère de la Défense choisit Sopra et HR Access](#)

[Henri Verdier, Dinsic : « 8 ou 9 ans pour un grand projet, c'est trop »](#)

**Crédit photo : isaxar / Shutterstock.com**